





L'EDUCATION C'EST NOUS AUSSI !

Dans l'Education nationale, l'intersyndicale FSU-UNSA-CFDT-CGT-SUD appelle à une semaine de mobilisation contre les baisses de moyen, du 30 mars au 3 avril avec une journée d'action nationale le 31 mars.

Pour les agent.e.s de la fonction publique territoriale qui travaillent dans les écoles, collèges, lycées et CREPS, ces baisses de moyen ont des conséquences : par exemple, les suppressions de classes entraînent des modifications d'emploi du temps pour les agent.e.s chargés de l'entretien, ou encore l'augmentation du nombre d'élèves par classe qui alourdit la charge de travail des ATSEM. ou encore les différentes réformes des collèges et lycées qui démultiplient le nombre de salles utilisées et la fréquence des interventions nécessaires des agent.e.s, sans que ce soit pris en compte par les Collectivités Territoriales.

**CES DIFFICULTÉS S'AJOUTENT AUX PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES À NOTRE VERSANT :
SALAIRES QUI STAGNENT, PRÉCARISATION DES POSTES, SOUS-EFFECTIF, ,
REPLACEMENTS PAS OU MAL EFFECTUÉS AUGMENTANT LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL...**

La FSU Territoriale soutient les mobilisations des personnels de l'Education nationale et appelle les agent.e.s travaillant dans les écoles, collèges, lycées et CREPS à participer aux actions locales afin de faire valoir leurs revendications :

-  **L'augmentation immédiate de 20%** de la valeur du point d'indice et l'attribution de 80 points à tous les échelons ;
-  **L'indexation des salaires**, des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation ;
-  **La reconstruction des grilles indiciaires** pour corriger le tassement des carrières ;
-  **L'égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
-  **Des recrutements statutaires** et un plan massif de résorption de l'emploi précaire prévoyant des titularisations ;
-  **La semaine de 32 heures** sans perte de salaire ;
-  **Des dotations aux services publics et les collectivités territoriales** à la hauteur de l'urgence sociale et écologique et des missions transférées aux collectivités.



**TOUTES ET TOUS
MOBILISÉ.ES DU 30 MARS
AU 3 AVRIL !**

*Un préavis de grève a été déposé par la
FSU Territoriale (snuter-fsu.fr)*

